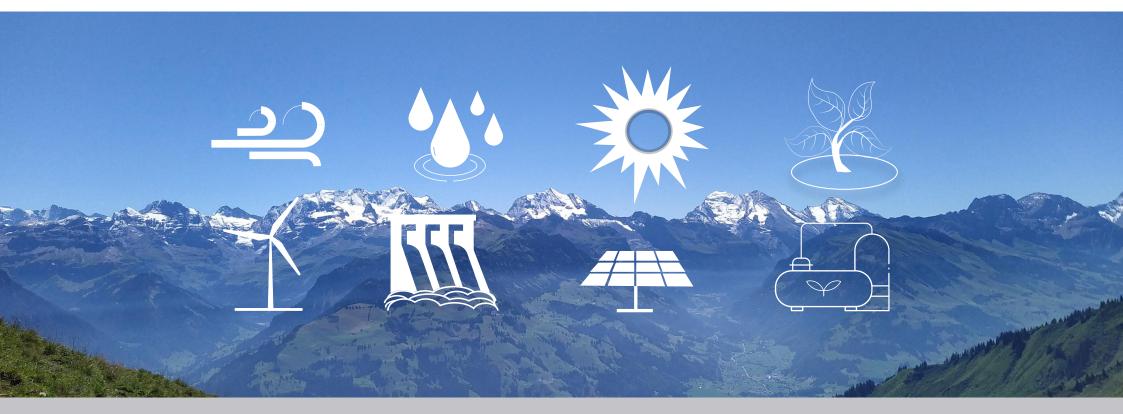
pronovo



Pronovo-Cockpit

Etat au 1er septembre 2021

pronovo

Le cockpit Pronovo est mis à jour tous les six mois et montre les principaux indicateurs pour les programmes d'encouragement. Ce dernier donne un aperçu intermédiaire du système de rétribution de l'injection (SRI) et de la rétribution unique (PRU et GRU) à la fin du mois d'août 2021 (Etat au 1er septembre 2021).

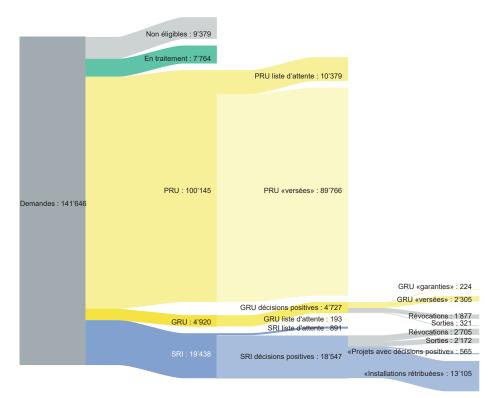


Illustration 1 Nombre de demandes et de décisions Rétribution unique pour petites installations PV (PRU) Rétribution unique pour grandes installations PV (GRU) Système de Rétribution de l'injection (SRI)

Système de Rétribution de l'injection (SR

Table 1 : Installations rétribuées au prix du marché de référence

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution¹ [TCHF]
Biomasse	205	25	126'560	30'483
Photovoltaïque	11'386	391	365'211	113'372
Hydraulique	455	49	203'516	37'648
Eolien	11	0	636	102
Total	12'057	465	695'923	181'605

Table 2: Installations SRI dans la commercialisation directe

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution¹ [TCHF]
Biomasse	115	368	1'329'258	200'560
Photovoltaïque	699	300	278'885	52'973
Hydraulique	201	466	1'610'897	156'846
Eolien	33	74	120'246	14'236
Total	1'048	1'208	3'339'286	424'615

Table 3 : Projets avec décision positive pour le SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution¹ [TCHF]
Biomasse	42	56	307'964	50'800
Géothermie	3	7	61'342	21'142
Photovoltaïque	19	23	22'338	793
Hydraulique	79	112	415'734	45'878
Eolien	422	1'001	1'737'127	257'990
Total	565	1'199	2'544'505	376'603

Table 4: Liste d'attente SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution¹ [TCHF]		
Biomasse	278	74	493'330	125'872		
Géothermie	3	15	123'516	42'571		
Photovoltaïque	32	10	8'993	908		
Hydraulique	234	235	777'513	76'802		
Eolien	344	825	1'504'472	221'438		
Total	891	1'159	2'907'824	467'591		

¹ annuellement versée



Illustration 1, Nombre de demandes et de décisions

« Demandes » : Pronovo a reçu jusqu'au 31 août 2021 inclus un total de 12'226 demandes affectées aux listes d'attentes des différents programmes de rétribution (PRU, GRU et SRI) en fonction du type d'installation.

« En traitement » : La rubrique « en traitement » regroupe les installations nouvellement inscrites en cours de traitement, ainsi que les installations avec la mention « non éligibles » sur la liste d'attente qui ne peuvent plus prétendre à une rétribution en vertu de la nouvelle loi sur l'énergie (p.ex. installations photovoltaïques de moins de 100 kWc et pas encore en service).

<u>Table 1</u> et <u>2</u> : Installations SRI rétribuées au prix du marché de référence et celles dans la commercialisation directe

Les installations soumises à l'obligation de commercialisation directe sont passées à la commercialisation directe au plus tard le 01.01.2020. Depuis le 01.04.2018, les installations SRI ont la possibilité de passer volontairement au modèle de commercialisation directe. En date du 1er septembre 2021, 1'048 installations au total se trouvaient en commercialisation directe.



Explication des termes:

Production [MWh/a]: les données de production annuelles indiquées représentent des valeurs prévisionnelles communiquées par les exploitants d'installations au moment de la demande. Ces valeurs prévisionnelles peuvent différer par rapport à la production effective. De plus amples informations sur la production effective d'électricité des installations dans le SRI sont disponibles dans <u>le rapport trimestriel du SRI</u>.

Rétribution : il s'agit de la rétribution (SRI) effectivement payée aux exploitants à partir du fond du supplément perçu sur le réseau. Les exploitants d'installations rémunérés au prix du marché de référence reçoivent de plus le prix du marché de référence. Les exploitants d'installations en commercialisation directe commercialisent eux-mêmes leur énergie et reçoivent en retour le prix négocié pour l'énergie commercialisée.

Rétributions uniques (RU

Table 5 : Installations PRU et GRU rétribuées / versées

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU versée	89'766	1'175	1'114'095	829'306
GRU versée	2'305	644	603'294	307'097
Total	92'071	1'819	1'717'389	1'136'403

Table 6 : GRU garantie

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
GRU garantiet	224	84	63'983	26'382
Total	224	84	63'983	26'382

Table 7: Liste d'attente PRU / GRU

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU	10'379	147	139'628	77'995
GRU	193	55	46'621	14'518
Total	10'572	202	186'249	92'513

2 unique

Table 5 : Installations PRU et GRU rétribuées / versées

« PRU versée » : Depuis le début de l'année 2021, la PRU a été payée pour 15'986 installations PV.

« GRU versée » : La GRU a été payée pour 427 installations PV jusqu'au 31 août 2021 inclus.

Table 6: GRU garantie

« GRU garantie » : A l'heure actuelle, 224 projets ont obtenu un octroi de rétribution. Cela signifie que la GRU sera versée à ces installations si elles sont réalisées dans les 12 mois suivant la date d'octroi de la rétribution. Au cours de l'année 2021, 1'006 projets ont été révoqués en raison de la non-réalisation des projets.